



**CESER Bourgogne Franche-Comté  
Séance plénière du 27 juin 2023**

**Avis sur le rapport 1-3 de l'exécutif : Compte  
Administratif de l'exercice 2022 de la BFC**

**Déclaration de Julien Bernard au nom de la CGT**

La CGT souhaite attirer l'attention sur un point particulier de ce compte administratif.

Notre région a un taux de poursuite dans les études supérieures parmi les plus faibles en France. Ce seul constat devrait nous alerter sur le fait qu'il est indispensable de conserver des lycées sur nos territoires, en particulier ruraux, parce que ceux-ci en sont des éléments structurants et parce que leur disparition entraînerait un éloignement encore plus grand des lieux d'études pour nos jeunes. La démographie permet de prédire de manière précise les évolutions en termes de dimensionnement des lycées. Cependant, il n'y a aucun caractère inéluctable, juste des choix politiques à faire et à assumer. La fermeture n'est parfois pas la seule voie possible et l'intelligence collective peut permettre de trouver des solutions pour maintenir la présence d'un lycée sur un territoire. Encore faudrait-il que ces évolutions ne soient pas divulguées via la presse locale mais partagées bien en amont. La CGT sera attentive à ce que les décisions prises le soient en concertation avec l'ensemble des acteurs : élus des collectivités territoriales, équipes éducatives des lycées concernées et parents d'élève, ainsi qu'avec le CESER qui peut prendre toute sa place dans ce débat.

Avec cette réserve, la CGT votera l'avis présenté.